

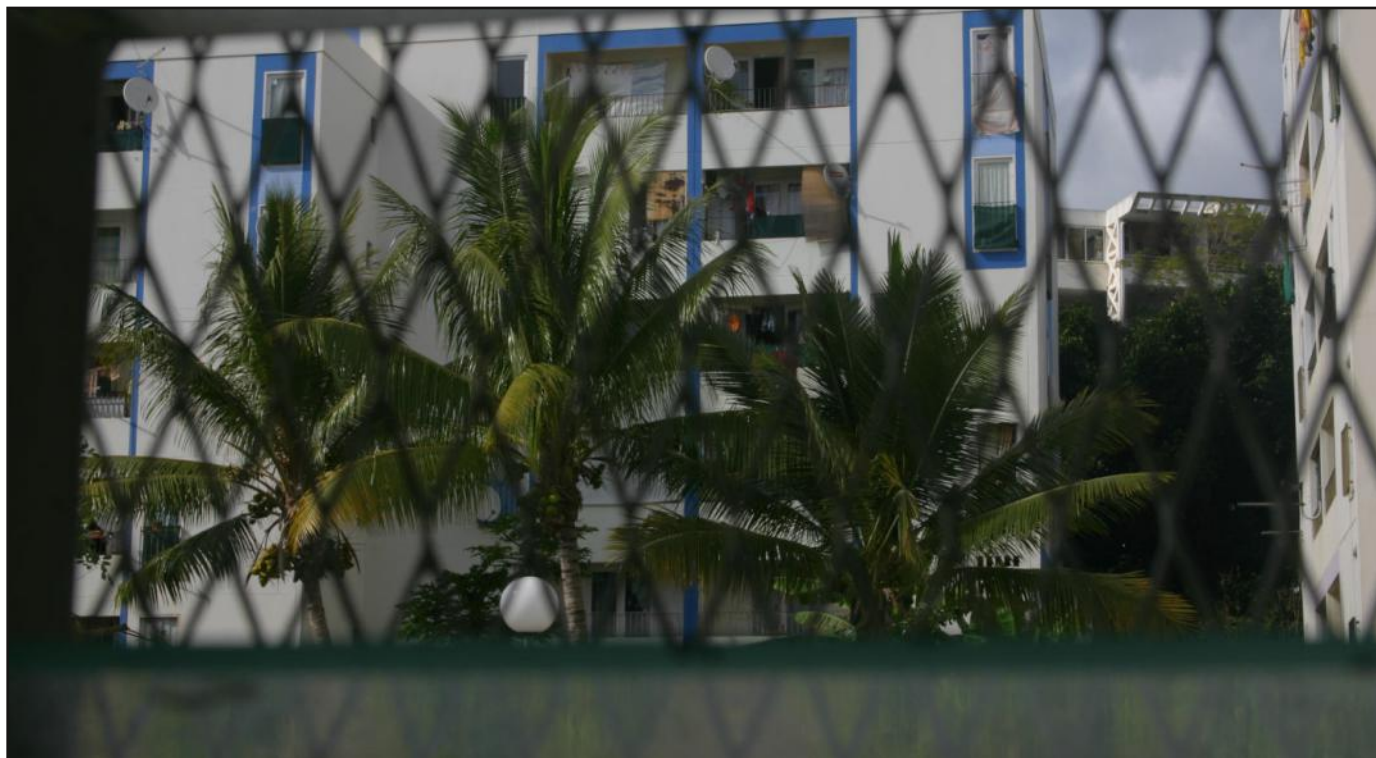
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19308 - 75ÈME ANNÉE

La filiale de la banque française Caisse des dépôts et consignations ambitionne d'être un acteur dominant de l'immobilier à La Réunion

## CDC-Habitat : 260 millions pour des acquisitions, pas pour construire des logements sociaux



La prise de contrôle de la SIDR par la filière immobilière de la banque Caisse des dépôts et consignations avait suscité l'inquiétude à La Réunion, notamment chez les salariés de la SIDR. Se posait alors la question de savoir si la prise de contrôle de cette société allait avoir des effets négatifs dans la construction de logements sociaux. Jeudi dernier, l'actionnaire de référence de la SIDR a dévoilé clairement sa stratégie qui à court terme privilégie l'aspect financier au détriment du social.

Cela fait moins de deux ans que la CDC-Habitat, filiale de la banque

Caisse des dépôts et consignations, est entrée dans le capital de la SIDR, un des deux plus importants bailleurs sociaux de La Réunion. Cette arrivée de ce qui s'appelait à l'époque la SNI a suscité l'inquiétude des travailleurs de la SIDR qui craignaient des licenciements, ainsi que sur la stratégie que la filiale de la CDC allait mener à La Réunion. En effet, la SIDR gère un parc important de logements locatifs très sociaux (LLTS). C'est le type de logement social ayant le loyer le moins élevé, et c'est donc celui qui est le plus adapté à la capacité contributive des Réunionnais. En effet, dans notre île, plus de 40 % de la population

vit sous le seuil de pauvreté.

### 40 % de la population sous le seuil de pauvreté

De plus, le logement social est un grand chantier pour La Réunion. Ce sont en effet près de 30000 familles ayant le droit à ce type d'habitat qui sont encore sur liste d'attente. Ces familles doivent donc se loger dans le secteur privé où les loyers sont plus élevés, ou s'entasser dans un des 40000 logements insalubres de La Réunion.

Jeudi, André Yché, président du

directoire de la CDC-Habitat, a annoncé le rachat des 2522 logements de Batipro Logement Intermédiaire (BLI), filiale du groupe Apavou mise en vente pour pallier aux difficultés de la maison-mère. Comme son nom l'indique, cette société ne gère pas des logements sociaux, mais des logements intermédiaires aux loyers plus élevés. Pour cet achat, CDC-Habitat paiera 148,5 millions d'euros, et annonce qu'en plus près de 80 millions d'euros seront injectés pour financer des réhabilitations.

Pour gérer ces logements, la CDC-Habitat pourrait avoir recours à sa filiale SIDR spécialisée dans le logement très social, ou alors à un autre bailleur social, la SEMADER. En effet, la filiale de la CDC est prête à mettre 30 millions d'euros pour participer à une augmentation de capital visant à terme à lui donner la direction de la SEMADER. La participation de la CDC-Habitat serait alors à 34 % du capital de la SEMADER.

### Grave pénurie de logements sociaux

Au total, ce sont près de 260 millions d'euros que la CDC-Habitat compte dépenser pour prendre le contrôle de deux sociétés immobilières supplémentaires à La Réunion. Il est à remarquer que cette somme

ne servira donc pas à construire des logements sociaux supplémentaires, mais à financer des opérations de rachat d'actions.

Ainsi la CDC-Habitat étend son contrôle sur l'immobilier à La Réunion, et pas seulement le social. Ceci souligne que l'achat de la SIDR était donc un moyen de s'ancrer définitivement à La Réunion, et d'en faire un point de départ pour d'autres acquisitions. L'emprise d'une filiale d'une banque française s'étend donc sur le marché de l'immobilier à La Réunion, et elle devient un acteur dominant du logement social de notre île.

Se pose alors la question de la stratégie de la CDC-Habitat. En effet, La Réunion est confrontée à une grave pénurie de logements sociaux. Malgré toutes les aides publiques sous forme de soutien à la construction ou sous forme de subventions versées aux locataires pour payer des loyers trop élevés, le système de production n'arrive pas à construire les logements nécessaires pour mettre fin à la pénurie.

### Logique financière et pas sociale

La CDC-Habitat vient d'annoncer qu'elle compte donc dépenser près de 260 millions d'euros dans des acquisitions, cet argent

n'aurait-il pas été mieux utilisés s'il avait été investi dans la construction de logements neufs gérés par la SIDR ? Une autre solution que le rachat des logements de la filiale du groupe Apavou n'aurait-elle pas été dans l'accompagnement par l'État des locataires en vue de les aider à acheter un logement où certains vivent depuis des décennies ? Qui peut croire en effet que sans repreneur, les 2522 familles locataires auraient été expulsées ? La CDC-Habitat vient donc de dévoiler sa stratégie et à court terme sa priorité n'est pas de répondre à la mission sociale de sa filiale, à savoir construire des logements adaptés à la capacité contributive des locataires, mais d'arriver à une position dominante sur le marché de l'immobilier à La Réunion, que cela soit du social ou autre. Cette stratégie n'est guère étonnante car elle s'appuie sur une priorité accordée à l'aspect financier afin de générer plus de profits. Ce n'est guère étonnant, car le premier métier de la maison-mère de CDC-Habitat, la Caisse des dépôts et des consignations, c'est d'être une banque, pas un bailleur social.

M.M.

## In kozman pou la rout

### « Sogré rant troi ? Sogré Polisinél ! »

Si in moun i koné in n'afèr é si li fèrm son také, lé sir pèrsone i konétra pa. Si li partaz avèk in zami, zot lé dé pou konète sa. Si i di in troizyèm, ala dizon lé fine fané partou. Pars troi moun pou tienbo z'ot lang an mèm tan, sa i égzis pa. Konm i di sé in sogré Polisinèl, pars sa i n pèrsone téat bann zitalien i koz for épi i tienbo pa son lang. Moin néna dè zami i sava médsin é médsin i donn azot in takon médikaman pou la tansyon é inn i di avèk l'ot : « moin mi boir tizane losto, mi sa pa boir tousa médikaman-la ». Tizane boi d'losto i marsh é lo zour kontrol l'arivé. Inn i di avèk l'ot : « oté alon pa di doktèr-la nout sogré boi d'losto ». « Bien sir l'ot i di ! » Inn i pass avan é kan li sort l'ot i rant.L'èr-la médsin i di avèk li : « In bon tizane, tizane losto la ! ». Lo promyé l'avé pa gingn tonir son lang. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni retrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Manifestation aujourd'hui contre des billets d'avion trop chers

# Les Mahorais appelés à se rassembler contre Air Austral

« Tous contre Air Austral », c'est le titre de l'édition spéciale des « Nouvelles de Mayotte » qui appelle à soutenir la manifestation organisée aujourd'hui à Mamoudzou pour dénoncer les pratiques de la compagnie vis-à-vis des Mahorais. D'autres mobilisations sont prévues au sein de la diaspora mahoraise à Paris, Marseille et La Réunion.

C'est Mayotte et sa diaspora à La Réunion et en France qui sont appelés à se lever contre Air Austral aujourd'hui. La manifestation organisée contre la compagnie aérienne doit se tenir à Mamoudzou. Les Mahorais veulent dénoncer des tarifs jugés abusifs, ainsi que des retards et des annulations de vol.

Cette information a fait la « une » d'une édition spéciale des « Nouvelles de Mayotte ». Notre confrère rappelle qu'il a « révélé pourquoi la compagnie réunionnaise pratiquait des tarifs aussi élevés aux clients mahorais afin de compenser la rude concurrence qui l'oppose aux autres compagnies aériennes sur la ligne Réunion-Paris. En gros, les Mahorais paient plus cher pour que les Réunionnais puissent eux voyager moins cher ».

Sur ces tarifs, l'explication de la compagnie est de rejeter la responsabilité sur Total, autre société en situation de monopole dans un

autre secteur stratégique : l'importation de carburants. Elle ne tient pas selon notre confrère qui précise que « certes le prix du carburant est plus cher à Mayotte, mais Air Austral sait faire voler ses avions pour des allers-retours Réunion-Mayotte sans faire les pleins à Mayotte, idem sur la ligne soi-disant directe Mayotte-Paris, les avions effectuaient presque chaque fois une escale à Nairobi histoire de refaire les pleins complets ».

La stratégie de remplacer les Boeing 777-200 LR capables de faire le vol sans escale Mayotte-Paris par des 787 est également mise sur le grill : « des avions de présérie n'ayant rien à voir avec les avions construits actuellement ». Et d'ajouter que « ce choix contestable a coûté cher à la compagnie accusant des pannes à répétition, des annulations de vol pour cause technique... Depuis leur mise en service en juin 2016 ils ont accumulé une vingtaine de pannes sans compter les grosses immobilisations nécessaires suite aux ailettes défectueuses détectées sur les moteurs Rolls-Royce Trend (...) cette immobilisation a été prétexte une fois encore à une communication désastreuse de la compagnie qui a expliqué qu'étant obligée d'affréter des avions cela grevait son budget. Notre journal a révélé que c'était faux, Rolls-Royce

prenant en charge la majeure partie de ces frais ».

Les avions affrétés durant ces immobilisations sont qualifiés de « vieux zincs au bout du rouleau » avec des « sièges défoncés voire bloqués », « écrans de cinéma hors d'usage », ce « qui n'a pas ému la direction d'Air Austral qui continuait à faire payer le prix fort même sur des avions usés jusqu'à la corde et nous jetterons un voile pudique sur les prestations servies à bord ».

Pour compenser l'immobilisation en cours d'un de ces 787, et celle à venir de l'autre Dreamliner, Air Austral a loué deux Airbus A330-200 de capacité équivalente. Ils seront affectés sur les liaisons assurées par les Boeing en réparation. D'emblée, Air Austral rappelle que ces avions ne peuvent voler jusqu'à Paris sans escale, ils feront donc le plein à Mombasa ou à Nairobi après leur décollage de Mayotte. Le communiqué d'Air Austral diffusé également par « Les Nouvelles de Mayotte » n'a donc pas éteint l'incendie qui couve déjà depuis plusieurs années en raison du monopole exercé par une compagnie aérienne pour le désenclavement de Mayotte.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433



# Oté

## Koman Konpèr Lapin la roul Balène avèk l'éléfan dann la farine - morso niméro 2

L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinn sèl.

Lapin la pa tro kosto, li pé pa gran shoz kont dé gro bébète konm Balène épi l'éléfan, sof si li fé zoué la malice pars késtyonn malis, Konpèr Lapin néna in kart pou zoué. Li atann in pé Balène la fine ariv bord mèr é l'éléfan apré manz son rasyon la paye. L'èrla li sava rode in kord. Li mète in rosh dosi épi li amar lo kord avèk pyé patate diran par l'milyé. Li kahyète in bout dann pyé patate Diran épi li sava oir balène an promyé.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam !

Li di lo gro bébète dolo : :« Balène, san diskité ou sé lo pli for zanim néna dan la mèr é moin la bézoin koudmin. Figir aou, mon vash la tonm dann in déyèr pti pyé d'boi laba. I fo mi ti li, pars dann in trou konmsa mon pov zanim va mor. Vi konpran bien, moin pèrsonèl mi ariv pa fé kékshoz konmsa é pou ou sa sé inn'afèr sinp, kaziman in kryon déyèr l'orèye. Balène i di li lé dakor mé atann in pé pars i fo mi sava amar l'ot bout la kord avèk la tête mon bèf.konmsa kan ou va ral ali, li va sort an boushonn shanpagn. Konmsa, si in zour néna in zéléksyon pou pou mète anlèr in roi zanim, zour-la, mi vote pou ou é mi di tout mon bann famiy vote pou ou. Ou i koné bann famiy la pin sa lé nonbré é moin lé sir ou sar pa pèrdan. Promi ! Jiré ! Krashé ! Mète la kord anroulé dann out rin é kan m'a done signal ou i ral for.

Astèr Lapin i kour vite é li sava oir l'éléfan. Li amenn l'ot bout la kord épi li tourn son fime avèk l'éléfan...L'éléfan, l'éléfan, mi pans la poin pou diskité : sé ou mèm lo pli forzanim néna dsi la tèr é zordi moin la bézoin in koudmin. Mo vash la tonm dann pui é moin la poin la fors pou tir ali la d'dan. Si ou i vé, in sèl pti l'éfor émon vash sar sové. Ou nora poin arien pou rogrété pars si in zour i fé in vote pou mée anlèr lo roi zanim sé pou ou mi sava voté ou i koné mon gfamiy lé nonbrèz. Sur ké ou va gingn zéléksyon !..D'avans l'éléfan lé kontan. Si bann zanim i vote pou li an majorité li lé sové. L'éléfan lé dakor. Konpèr lapin i di avèk l'éléfanavèk l'ot bout la kord é olèrk anmar avèk

lo soidizan vash, li sava oir lo l'éléfan, épi li di : L'éléfan, L'éléfan, san mantir ou sé lo pli for zanim néna dsi la tèr é moin la bézoin ou i ède amoin tir mon vash dann pui. Mon pov vash la tonm dodan. Lèss amoin anmar la kord dann out tronp épi m'alé oir si l'ot bout la kord lé bien anmaré avèk mon vash. Apré mi done dépar pou ralé.avèk é si in zour néna in zéléksyon pou nonm in roi bann zanim, mi garanti vote pou ou zour-la. Roi zanim ! ala in bon tit pou ou é anplis ou i koné mon famiy lé nonbré vèye pa koman..L'éléfan l é fyèr, l'éléfan lé kontan.

Kriké ! Kraké ! Kriké méisyé ! Kraké madam !

Konpèr Lapin i done dépar. L'éléfan i ral son koté ! Balène i ral son tour ! Shakinnn i avans son tour. In tour sé L'éléfan i sava gagné, in tour sé Balène. Balène i roul son ké dan la kord ; l'éléfan i roul son tour. son tronp dann lo kord.

« Oté ! Vash la lé lour konmsa inn i di ! », « Oté ! Vash-la lé lour konmsa l'ot i di ». Lo dé zanim i done pou la valèr. Tazantan sé l'éléfan i pran favèr, tazantan sé Balène. Tout zanim i vien oir sak i éspass épi zot i bate la min pou ankouraz inn sansa l'ot.

L'éléfan i apèrsoi lo pyèz é li di : « Sé ou Balènne i fout ma gèl konmsa ! Ou va oir sak ou va oir ! ». Balène i di so n tour : « Sé ou léléfan l'après gaskone amoin konmsa ! Ou va oir koué ksé kosasa ! », ala lo dé zanim véksé é inn konm l'ot i larg pa ziska...

Momandoné Krrrakkk ! la kord i kass é inn – balène-i kalbite dan la mèr é l'ot-l'éléfan - i kalbite dann boi. Bann zanim i bate la min épi i ri vant-a – tèr... Balène i gliss dan la mèr é l'éléfan sava dan la foré é d'après sak i paré zot dé té fashé ziska la mor. Pi késtyonn roi ! Pi késtyonn rène.. Fini lo projé ! fini lo Roi ! fini la Rène ! Sèl prozè la réisi sé sète Lapin é mi pé dir azot li té kontan. Li té fyèr !

Koton mayi i koul ! rosh i flote ! L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manj son foi èk in grin sèl é li mète a kriy partou : « Rann amoin mon foi ! Rann amoin mon foi ! »

Zistoir La Fini.

Justin